

Conseil municipal de Toulouse du 28 novembre 24

Intervention d'Odile Maurin

6.1 Plan Local d'Urbanisme - Avis relatif au projet de deuxième modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Toulouse Métropole, commune de Toulouse (Urbanisme 24-0698)

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, chers collègues,

J'interviens ici sur le projet de 2e modification simplifiée du PLU, Plan Local d'Urbanisme, de Toulouse, qui concerne les OAP Cervantès et Nobel, entre Fondeyre et le quartier des Minimes.

Pour rappel, c'est en février 2023 que je découvrais une de vos petites cachotteries habituelles qui consistait à tenter de nous cacher, à l'occasion d'une révision du PLU de Toulouse, l'existence d'une pollution au plomb autour de l'ancienne usine STCM qui a fermé en 2020, et qui a laissé une pollution qui a nécessité un périmètre de surveillance pour plus de 12 000 personnes dans le nord de Toulouse.

Vous êtes passés en force pour éviter une évaluation environnementale, et vous voulez maintenant construire des logements et des écoles sur des terrains pollués. Une nouvelle fois, on mesure à quel point la santé publique ne fait pas partie de vos préoccupations. L'important, c'est que les promoteurs puissent construire, construire, pour que vous puissiez faire venir davantage de cadres supérieurs de Paris et d'ailleurs, et par la même occasion chasser les moins favorisés et leurs enfants de notre ville.

Et vous prétendez vouloir « réaliser un projet d'ensemble harmonieux, cohérent et qualitatif avec des épaulements notamment, afin de gérer les densités, d'éviter des volumétries massives et de permettre un dialogue avec le tissu urbain existant, en minimisant les frontalités et les gênes pour les riverains. »

Pourtant, dans les faits, faisons le point sur les 5 recommandations émises par les Commissaires-enquêteurs dans le rapport d'Enquête Publique du 6 mars au 7 avril 2023 :

Premier point : sur l'Analyses de pollution, en 1er lieu au plomb : « il serait opportun que les résultats de ces analyses soient portés à la connaissance du public en toute transparence sur les projets Cervantès et Nobel. Ça n'a toujours pas été fait !

Deuxième point : étudier toute solution, notamment architecturale, propre à gommer le surplomb manifeste des bâtiments de 30 mètres de haut au voisinage du bâti préexistant, tant en partie Est du projet, à proximité de l'Avenue des Etats-Unis, qu'en partie Ouest, au voisinage de la station de métro Fondeyre pour le projet Cervantès.

Sur ce point, suite aux concertations et aux rencontres du comité de quartier Minime Barrières de Paris avec Kaufman and Broad, il n'y a toujours pas eu de présentation en 3D du projet afin d'en avoir une vision globale. Se pose toujours la question notamment du surplomb des bâtiments proposés sur le voisinage pavillonnaire, c'est-à-dire les rues Bastiat, de Séville, Cervantès, et Adonis, sur le jardin Cervantès et sur l'école Jules Ferry, bâtiment Art-Déco remarquable.

A la demande des élus, le projet a évolué tout en maintenant le même nombre de logements, 480 logements. En réunissant deux bâtiments en un seul, et en supprimant un autre bâtiment, on aboutit à la création d'un espace vert de poche de 600m² près de l'école, à l'élargissement du parvis du métro et à 3 bâtiments côté Cervantès montant à R+9 et R+6 au plus bas.

Troisième point : sur les points de recharge pour véhicules électriques : ils doivent être partie intégrante de la réalisation des bâtiments, ainsi que les stationnements sécurisés pour les deux roues, pour les projets Cervantès et Nobel).

Quatrième point : il vous a été demandé d' « étudier avec le plus grand soin [...] la demande du public évoquant notamment une salle associative et des équipements sportifs. Il va de soi que de telles installations concerneraient l'ensemble du secteur, au-delà de la seule OAP Cervantès.

A ce jour il n'y a toujours pas de réponse favorable pour une salle associative : le Comité de quartier sait que des contacts ont eu lieu avec Alliances et Cultures pour une salle en pied d'immeuble de la résidence seniors, mais n'ont pas abouti.

Pas d'équipements sportifs prévus ni sur Cervantès, ni sur Nobel, alors que le quartier en a déjà grandement besoin actuellement, et ces besoins ne feront que croître avec la densification énorme en cours.

Cinquième point : Etudier la possibilité de réaliser un stationnement de type "dépose-minute" à hauteur du groupe scolaire, afin de fluidifier au maximum la circulation sur la voie centrale de l'OAP, la réponse du porteur de projet étant certes valide, mais ne prenant pas en compte la réalité des parents (toujours pressés) qui ne manqueront pas de s'arrêter en pleine voie pour déposer leur progéniture.

Pourtant, sur ce point nous ne trouvons aucun dépose-minute dans le projet Cervantès.

Pour conclure, le projet ne tient pas compte de ce qui ressortait des concertations et des contributions. Les habitants du quartier veulent un urbanisme qui s'intègre à l'existant, avec des hauteurs en cohérence avec le tissu pavillonnaire actuel, un urbanisme qui respecte le patrimoine, avec des bâtiments de grande qualité architecturale et environnementale, des façades à l'esthétique travaillée, des espaces verts suffisants en nombre et en taille, des équipements publics.

Encore une fois vos concertations ne sont que de la communication et vous continuez imperturbablement à ne pas écouter les toulousains.

Il s'agit là d'une nouvelle illustration de votre intérêt réel pour des aménagements harmonieux et concertés avec les habitants. Kaufman and Broad a visiblement beaucoup plus d'intérêt pour vous que le sort des habitants du nord de Toulouse.